

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1672**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Brevet de compagnon professionnel Métallerie

Nouvel intitulé : Métallier (BCP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE	Directeur de la chambre de métiers d'Alsace, Président ou Vice-Président de la Chambre de Métiers d'Alsace; Président du Jury d'Admission

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254r Contrôle des structures et soudures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BCP Métallerie assure les activités suivantes :

- Préparer l'exécution de son propre travail et de celui de son équipe
- Réaliser un ouvrage en respectant les règles de sécurité
- Effectuer la livraison et la pose des ouvrages courants
- Effectuer des opérations courantes de maintenance
- Communiquer avec le client - relations commerciales de base
- Communiquer en interne à l'entreprise (objectifs et méthodes de travail, animation d'une petite équipe)
- Organiser son travail dans le respect des objectifs et en fonction des situations en cours de chantier
- Evaluer le temps de certains travaux entrepris et la valeur des matières d'oeuvre utilisées

Les capacités attestées renvoient à cinq grands domaines de compétences : - un domaine professionnel de compétences appliquées à la production

- quatre domaines de compétences transversales appliquées aux relations commerciales de base, à la communication interne, à l'organisation du chantier et à la perception des coûts.

DOMAINE PRODUCTION

Etre capable de :

- Lire et réaliser un plan, un croquis d'exécution
- Etablir et/ou décoder une fiche de débit
- Réaliser une gamme de fabrication, un gabarit, un prototype
- Préparer et régler les machines dans le respect des tolérances
- Réaliser des assemblages et des découpages thermiques, un redressage thermique ou mécanique
- Travailler divers matériaux (acier, aluminium, inox, laiton, PVC)
- Assurer l'approvisionnement et le stockage des matériaux
- Transporter l'ouvrage (choix des modes de fixation, opérations de manutention, de levage)
- Poser l'ouvrage (techniques de calage, alignement, mise à niveau,...)
- Réaliser des joints de calfeutrement et d'étanchéité
- Etablir le procès-verbal des travaux pour réception par le client
- Assurer le suivi technique du chantier et signaler les anomalies
- Assurer des petites réparations sur machine ou matériel électrique
- Assurer l'entretien des véhicules, des machines et des outils

DOMAINES DE COMPETENCES TRANSVERSALES

Etre capable de :

- Communiquer avec le client : lui expliquer un ouvrage, un mode d'emploi, l'informer et le conseiller sur l'entretien de l'ouvrage
- Se mobiliser sur les objectifs de production de l'entreprise : analyser une situation et prendre des initiatives
- S'adapter au groupe et aux méthodes de travail de l'entreprise : s'entraider, connaître les mécanismes de base d'une entreprise, remplir les documents internes
- Animer une petite équipe de travail : identifier et utiliser les compétences de chacun dans un souci de rentabilité, établir la liaison entre son équipe et le chef d'entreprise, veiller au respect de l'hygiène et de la sécurité
- Organiser son travail dans l'espace et dans le temps dans le respect des objectifs fixés et s'adapter aux situations en cours de chantier
- Evaluer le temps de certains travaux entrepris et la valeur des matières premières utilisées : établir la relation entre les temps et les coûts, établir le devis pour des ouvrages simples, gérer son temps

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métallier exerce principalement en entreprise artisanale du Bâtiment. L'emploi s'exerce en atelier et au contact de la clientèle lors de la pose des ouvrages.

Secteur du Bâtiment : - Métallier

- Ouvrier professionnel confirmé en métallerie

- Métallier-poseur

- Serrurier-métallier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1601 : Métallerie d'art

H2902 : Chaudronnerie - tôlerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'examen du BCP Métallerie comporte quatre modalités d'évaluation : 1) Un contrôle en cours de formation avec pour finalité d'évaluer l'atteinte d'objectifs en entreprise préalablement définis en termes de compétences et d'attitudes professionnelles (2 positionnements)

2) Un projet professionnel évalué à l'écrit et à l'oral, comprenant :

- Un dossier à constituer par l'apprenti

- La réalisation d'une pièce (exemples de projets réalisables : rampe, garde-corps, portail, marquise, métallerie décorative,...)

3) Deux épreuves terminales :

- Une étude de cas écrite axée autour de la production, de la communication écrite, du calcul-gestion et d'une langue vivante étrangère (vocabulaire professionnel de base en usage dans la profession)

- Une épreuve pratique de contrôle sous la forme d'une mise en situation de travail en atelier à partir d'un descriptif et/ou d'un plan remis à l'apprenti

4) Un contrôle continu (moyenne des notes obtenues en CFA)

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- Représentants de la profession nommés par le Président de la Chambre de Métiers d'Alsace sur proposition de l'organisation professionnelle concernée : 2 professionnels chefs d'entreprise, titulaires du Brevet de Maîtrise du secteur concerné dont 1 nommé en qualité de Président du jury ; 1 professionnel salarié titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V du secteur concerné - Représentants de l'enseignement technique désignés par le Recteur d'Académie : 1 à 2 formateurs des domaines généraux ; 1 formateur du domaine professionnel
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 1998 publié au Journal Officiel du 30 octobre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

10 bénéficiaires du titre par an.

www.oref-alsace.org

Autres sources d'information :

<http://www.cm-alsace.fr>

<http://www.carif-alsace.org>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Métallier (BCP)